

Sujet : [INTERNET] Avis enquête publique LES PORTES DE LA BRENNE

De : Agathe AUBERY <agatheaubery@gmail.com>

Date : 14/12/2018 00:12

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Messieurs les commissaires-enquêteurs,

Nous vous écrivons pour vous faire part de notre avis concernant le projet éolien "Les portes de la Brenne".

Plusieurs raisons à cela :

La zone potentielle d'implantation (ZPI) se trouve dans une zone très peu ventée d'après la carte 15 (étude d'impact partie 1). Si le gisement de vent était si important, nous n'aurions pas besoin d'installer des machines plus hautes que la cathédrale de Rouen, la plus haute de France !

La ZPI se trouve dans le Parc naturel régional de la Brenne, ce qui va à l'encontre des efforts et des investissements mis en oeuvre depuis 1989 afin de préserver cet environnement remarquable et de favoriser le tourisme vert.

En plus de participer à la destruction d'une faune fragile, ce projet viendra à coup sûr polluer les sols. Le démantèlement en est un bel exemple, puisque du béton et des câbles resteront sous terre.

Et ce, dans le cas où quelqu'un s'en occuperait, car jusqu'à preuve du contraire, en cas de faillite de l'exploitant, ici une petite société au capital de 10 000 euros, les propriétaires-bailleurs seront responsables de ces engins abandonnés.

Pour ces raisons, non exhaustives, nous pensons que ce serait préjudiciable d'accepter ce type de projet au sein d'un Parc naturel régional. En tant qu'habitants de cette réserve de vie, nous émettons donc un avis très défavorable.

Agathe et Jacques-André AUBERY